



Communiqué de presse

Le plan grand froid – relais social urbain de Mons Borinage

Un accueil pour tous, 7 jours/7 et 24h/24

Toute l'année à Mons, plus de 50 professionnels accompagnent les personnes sans-abri sans oublier les associations caritatives.

1. Le dispositif d'aide aux sans-abri toute l'année :

a. Les principes

- Celui qui le souhaite, obtient une aide
- Cette aide débouche sur un suivi prsycho-médico-social jusqu'au relogement
- L'aide est mise en place en réseau, chaque service intervient en collaboration avec les autres services qui accompagnent la personne
- Les moyens sont partagés entre les services
- L'objectif est au minimum le mieux-être de la personne, jusqu'à l'insertion

b. Les services de base

- Une maison d'accueil pour hommes, 3 maisons pour femmes et enfants dont une pour femmes victimes de violences
- Un dispositif relogement-housing first au 01/02/2018 et un « capteur logement » déjà effectif
- Des douches, des produits d'hygiène, des vêtements disponibles au quotidien
- Régulièrement les besoins des personnes sans abri sont évalués et les réponses adaptées
- Un accueil de jour 5j/7 avec un repas le soir (l'Escale)
- Un accueil de nuit 7j/7 toute l'année
- Un accompagnement psycho-médico-social accessible 8h par jour
- 60 heures par semaine de permanence du Relais Santé, dans les services et en rue
- Un dispositif d'urgence sociale 7j/7, 24h/24
- Des colis alimentaires et une aide matérielle

2. L'action sociale intensifiée en hiver

Que toute personne à la rue qui ne souhaite pas y rester puisse trouver :

- Des lieux où se réchauffer, manger, se doucher, se vêtir **7 jours sur 7.**
- Un endroit confortable pour dormir **sans limite du nombre de nuitées.**
- Un suivi social et une aide intensifiée pour se reloger

Un dispositif intensifié : un accueil 24h/24 et 7 jours sur 7

- Le passage de 12 à 36 lits à l'abri de nuit, accueil de chiens à l'intérieur, extérieur, 2 cabanons pour maîtres et chiens (1/12)
- L'ouverture de l'Escale 7 jours sur 7
- Le prêt de chauffage
- Des soupes de nuit distribuées par l'Armée du Salut pour toute personne qui la demande:
le mardi
 - à 19h à l'Abri de Nuit ;
 - à 19h30 aux Casemates.
- Des repas chauds proposés au moins une fois par jour pour l'Escale
- Croix Rouge : accueil ma-me-je de 9h30 à 14h30 à Ghlin et livraison de sandwiches le vendredi pour l'abri de nuit (préparation du déjeuner du samedi midi)
- Dispositif d'urgence du CPAS : la garde peut être doublée par rapport aux conditions atmosphériques (nuit, week-end et jours fériés)

En résumé :

- Dormir
A l'abri de nuit, 36 places, 19h-8h30, pas de nombre de nuitées maximum
- Passer la journée
A l'Escale, 9h-19h du lundi au vendredi, 13h-19h les weekends et jours fériés (sauf 25/12 et 1/1 : fermé)
- Se doucher
A l'abri de nuit ou à l'Escale
- Manger
Petit déjeuner à l'abri de nuit, dîner à l'Escale, petit déjeuner le dimanche à l'Armée du Salut (rue des Ecoliers à Mons), le mardi 19h aux Casemates et à l'abri de nuit
- Se vêtir chaudement
A l'abri de nuit, à l'Escale et dans les autres services d'aide vestimentaires
- Se soigner : au Relais Santé, permanences quotidiennes à l'Escale, 2fois par semaine à l'abri de nuit
- Recevoir des couvertures : à la Croix Rouge et l'Escale
- Recevoir en prêt des appareils de chauffage (relogement) : au CPAS

- Fêter la Saint Nicolas : le 8/12 à l'Escale
- Faire réveillon : le 24/12 et le 31/12 à l'Armée du Salut à Quaregnon (transports prévus)

Fêter Noël : avec « le père Noël croit en nous » à Mons, le 25/12

Contact :

Virginie Carlino

065/412.309 – 0478/779.807

Virginie.carlino@cpas.mons.be